



PNR des Bauges : un cœur touristique et un pourtour périurbain

Territoire de moyenne montagne, le Parc Naturel Régional des Bauges est situé dans un triangle formé par les communes de Chambéry, Annecy et Albertville. La population augmente régulièrement dans son pourtour depuis le milieu des années 1970. Cette croissance, également visible sur le nombre de logements, doit être accompagnée pour conserver l'équilibre du parc où les conditions de vie sont globalement favorables. Aux communes périurbaines à proximité d'Annecy, où résident de nombreux cadres, s'opposent les pôles industriels que sont Faverges et Montmélian. Le cœur du territoire culmine à 1 900 mètres d'altitude. Le tourisme d'été y prédomine grâce à la richesse d'un environnement à préserver.

Sébastien Gauthier, Philippe Bertrand (Insee)

Réparti sur les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, le Parc Naturel Régional des Bauges est situé entre les lacs d'Annecy et du Bourget, à proximité des villes de Chambéry, Albertville et Annecy. Au sud, le territoire est délimité par la rivière Isère qui passe par Albertville et Montmélian.

Centré sur le massif des Préalpes, le cœur du parc offre une grande diversité de paysages, entre larges vallées au caractère agricole, versants, forêts et villages. Territoire de moyenne montagne, les sentiers de randonnées y sont nombreux ; le patrimoine et la géologie attirent également de nombreux touristes en période estivale. Le tourisme d'hiver s'est développé dans le massif grâce à un vaste domaine nordique et à une station principalement dédiée au ski alpin, Aillons-Margériaz, qui culmine à 1 900 mètres d'altitude.

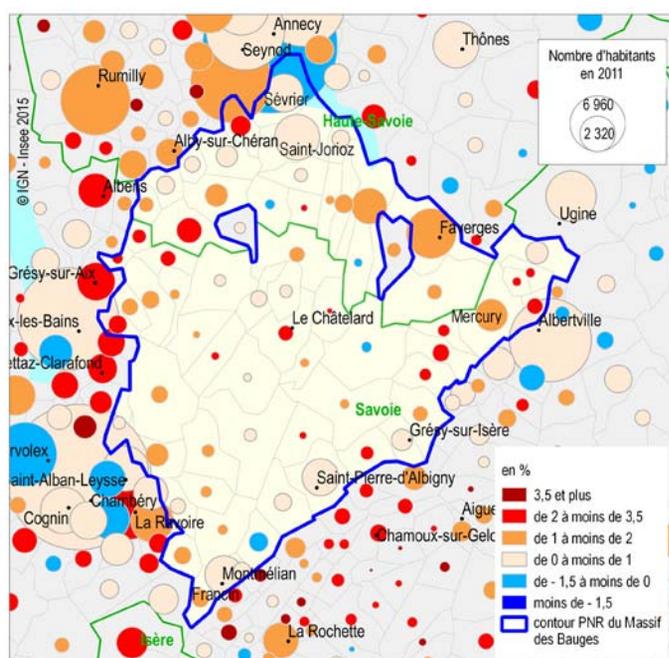


Un cœur peu peuplé entouré de communes urbaines

Le territoire, d'une superficie de 856 km², est assez densément peuplé pour une

1 Un cœur de parc peu peuplé

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

zone de montagne : 79 habitants au km² (42 pour la zone de référence¹). Le cœur du massif est peu peuplé ; la population se concentre principalement dans le pourtour du territoire, notamment à la périphérie des villes-portes dont le desserrement participe à la croissance de la population du PNR.

Le territoire héberge 67 000 habitants dans 65 communes. Faverges est la plus peuplée avec 7 000 habitants. Les communes situées dans le pourtour du territoire font partie, soit d'un grand pôle urbain, pour 38 % de la population du PNR, soit d'une couronne périurbaine pour 37 %.

Depuis le milieu des années 1970, le territoire gagne des habitants chaque année, de l'ordre de 800 personnes supplémentaires en moyenne. Cela correspond, sur la période 2006-2011, à une progression annuelle moyenne de + 1,15 %, contre + 0,84 % pour la zone de référence et 0,86 % pour la région Rhône-Alpes.

Jusqu'au début des années 2000, l'augmentation de population était principalement due à un nombre d'arrivées sur le territoire supérieur à celui des départs. Sur la période récente, l'évolution annuelle moyenne due au solde migratoire reste largement positive (+ 0,74 %) mais elle ralentit, alors que l'accroissement naturel, dû à l'excédent des naissances sur les décès, a doublé depuis les années 1970 et atteint maintenant + 0,41 % (+ 0,24 % dans la zone de référence), signe d'une population qui rajeunit.

Les arrivées proviennent pour un tiers des pôles urbains de Chambéry ou d'Annecy qui se desserrent peu à peu. Les familles de jeunes adultes avec enfants constituent une part importante de ces nouveaux arrivants : parmi les personnes de plus de 15 ans, 47 % de celles qui s'installent sur le territoire sont âgées de 25 à 39 ans. Ces nouveaux arrivants sont plus diplômés que la population stable ; 38 % occupent un poste de cadre ou une profession intermédiaire (23 % chez les stables). À l'inverse, les plus jeunes, en âge d'étudier ou à la recherche d'un premier emploi, sont nombreux à quitter le territoire et partent notamment vers les pôles d'enseignement supérieur. Le nombre de logements passe de 28 600 à 35 800 entre 1999 et 2011, augmentant plus rapidement que la population (+ 25 % contre + 18 %). Les 27 800 résidences principales représentent 78 % du parc de logements, les résidences secondaires ne comptant que pour 15 % (21 % dans la zone de référence). Entre 1999 et 2006, le nombre de résidences

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de «référence», englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Le PNR des Bauges est comparé à un territoire de référence composé de l'ensemble des PNR de Rhône-Alpes. Cette zone de référence est donc constituée des communes des PNR des Monts d'Ardèche, de Chartreuse, du Haut Jura, du Pilat, du Vercors, du projet de PNR des Baronnies Provençales et du PNR des Bauges.

2 Près de 4 000 habitants supplémentaires en 5 ans

Carte d'identité du territoire

	PNR des Bauges		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	63 720	67 471	410 220	427 835	6 283 541
Poids dans la région (%)	1,1	1,1	6,8	6,8	///
Densité (hab./km ²)	74	79	40	42	144
Nombre de communes	65	65	595	595	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	84,4	84,3	58,5	59,6	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	30,8	29,5	29,6	28,5	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	15,0	16,5	17,2	18,2	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,06	1,79	1,72	1,56	1,92

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

secondaires s'était stabilisé, signe d'une tension sur le foncier ; il augmente à nouveau (de 5 200 à 5 500) entre 2006 et 2011. La maison individuelle représente 70 % des résidences principales, comme dans la zone de référence ; 73 % des habitants sont propriétaires de leur logement (contre 71 %). Face à une demande croissante, les acteurs du PNR souhaitent veiller à une maîtrise de l'urbanisation qui soit économe d'espace : avec, par exemple, une valorisation des bâtis vacants dans les villages situés au cœur du massif et une surveillance sur la construction de logements neufs pour qu'ils soient moins consommateurs d'espace.

Des communes socialement favorisées au nord du territoire

La population du territoire est dans l'ensemble favorisée socialement. Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal s'élève à 29 500 euros, soit 3 000 euros de plus que dans la zone de référence et la région Rhône-Alpes. Outre la part légèrement plus élevée de catégories sociales supérieures parmi les actifs, le territoire se caractérise par une forte proportion d'anciens cadres (et professions intermédiaires) parmi les retraités. Les plus âgés sont généralement surreprésentés aux abords d'Annecy. C'est là que se trouvent les communes aux revenus les plus élevés (Sévrier, Saint-Jorioz).

La population vivant avec un bas revenu représente 9 % des habitants du territoire (contre 13 % dans la zone de référence et 16 % en Rhône-Alpes). Le chômage y est moins présent qu'ailleurs ; il touche, au sens du Recensement de la population, seulement 6,6 % de la population active (contre respectivement 8,8 % et 10,2 %).

Au-delà de ce constat global, certaines zones restent moins favorisées que d'autres. Ainsi, le revenu fiscal médian par unité de consommation est inférieur à 20 000 euros dans les communes à dominante ouvrière, telles Faverges (19 100 euros) et Montmélian (17 500 euros), contre 28 000 euros à Sévrier. Le revenu médian est également

plus faible dans les communes en altitude au centre du parc, telles Aillon-le-Vieux ou Le Châtelard.

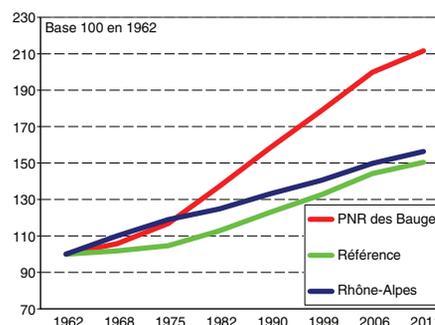
Conformément à l'augmentation de la population, entre 2006 et 2011, le nombre d'actifs ayant un emploi et habitant sur le territoire est passé de 28 800 à 30 500, soit une progression annuelle moyenne de + 1,2 %. Dans le même temps, le nombre d'emplois proposés sur le territoire augmentait moins rapidement, de 16 700 à 17 300 (+ 0,7 % en moyenne). En 2011, 57 emplois sont proposés pour 100 actifs occupés résidents (contre 63 dans la zone de référence). Ce ratio est très variable selon la catégorie socioprofessionnelle. Le territoire offre ainsi 68 emplois d'ouvriers pour 100 ouvriers résidents occupés, mais le ratio descend à 40 pour les cadres. Le déséquilibre entre actifs résidents et emplois proposés induit des échanges domicile-travail avec l'extérieur du territoire de plus en plus nombreux.

De nombreuses navettes domicile-travail

En conséquence, deux actifs occupés sur trois vont travailler à l'extérieur du territoire ; ils représentent 11 points de plus que dans la zone de référence. 80% des cadres résidents travaillent à l'extérieur du territoire. Ces chiffres s'expliquent par

3 Une croissance démographique due au desserrement des villes-portes

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

4 Le nombre de résidences secondaires augmente

Les caractéristiques des logements

	PNR des Bauges			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Résidences principales	27 766	77,5	+ 9,9	70,6	+ 7,4
Résidences secondaires	5 458	15,2	+ 4,9	21,4	- 0,0
Logements occasionnels	185	0,5	- 14,2	0,7	+ 2,3
Logements vacants	2 400	6,7	+ 39,3	7,3	+ 33,1
Ensemble des logements	35 809	100,0	+ 10,5	100,0	+ 7,2

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

la proximité du territoire avec les villes de Chambéry, Annecy et Albertville. Les communes résidentielles à la périphérie des pôles urbains sont les plus concernées : par exemple, 83 % des 1 300 actifs occupés qui résident à Mercury, travaillent dans le pôle d'Albertville. À l'opposé, ceux qui résident à Faverges ne sont que 42 % à sortir du territoire pour aller travailler. Globalement, c'est l'aire urbaine d'Annecy qui attire le plus d'actifs résidents. Ils sont 7 300 à aller y travailler, contre 5 700 dans celle de Chambéry et 2 400 dans celle d'Albertville.

Le PNR des Bauges offre 17 300 emplois ; 40 % d'entre eux sont occupés par des actifs venant de l'extérieur. Ceux-ci sont proportionnellement peu nombreux à venir d'Annecy (1 200) alors que 2 300 viennent de l'aire urbaine de Chambéry et 700 de l'aire d'Albertville. Ce phénomène est particulièrement significatif pour les cadres, car un emploi de cadre sur deux est occupé par un non-résident.

Deux pôles industriels

Entre 1975 et 1999, les effectifs de l'industrie se sont bien maintenus, passant de 4 600 à 4 400, comme ceux de la construction (stables à 1 400). Dans le même temps, les activités tertiaires ont plus que doublé (de 4 100 à 8 400). En revanche, dès le début des années 2000, les emplois dans l'industrie chutent à 4 000 en 2006 puis à 3 100 en 2011, alors que tertiaire et construction progressent. En 2011, la structure de l'emploi est similaire à celle de la zone de référence : les services concentrent les deux tiers de l'activité alors que l'industrie se situe dans la moyenne rhônalpine (17 %).

Les activités de la sphère présentielle, qui recouvrent des activités liées au tourisme ainsi que des services à la population, tels que la santé, l'éducation et le commerce, sont maintenant largement dominantes, comme partout sur le territoire régional. Comparables à la moyenne régionale, elles sont néanmoins légèrement en retrait par rapport à la zone de référence (63 % contre 67 %).

L'industrie, malgré son récent recul, est toujours présente, notamment dans deux pôles principaux, Faverges et Montmélian.

À Faverges, au nord-est du territoire, l'établissement Statubli, appartenant au groupe suisse du même nom, est positionné sur trois secteurs différents : les machines de tissage, la connectique et la robotique. Il emploie un millier de personnes. Le second établissement favergien est de taille plus modeste ; les quelques 200 salariés de ST Dupont fabriquent stylos et briquets de luxe. À Montmélian, au sud-ouest du territoire, deux établissements dépassent le seuil des 200 salariés et sont spécialisés dans la fabrication de matériel électrique. Le premier (à Francin) est le siège de Merlin Gerin Alpes SAS, une entreprise de taille intermédiaire appartenant au groupe Schneider Electric. Le second est la société Prodipect, également filiale de Schneider Electric.

Le territoire est, en moyenne, aussi bien voire mieux pourvu en équipements que la zone de référence. Par exemple, 75 % de la population est à moins de 7 minutes d'une école maternelle (contre 61 %), 90 % à moins de 7 minutes d'un médecin généraliste (contre 81 %). Par ailleurs, le parc est accessible et la présence d'agglomérations à proximité facilite l'accès aux équipements moins courants ou plus spécialisés. Ainsi, 97 % de la population est à moins d'un quart d'heure d'un collège (contre 89 %), 96 % habite à moins d'une demi-heure d'un hypermarché (contre 74 %).

L'agriculture est dominée par l'élevage laitier : 180 exploitations (28 %) sont orientées en bovins lait et 90 vers les autres herbivores (14 %). Elles sont organisées autour des

filères en Appellation d'Origine Protégée (Chevrotin, Abondance, Reblochon et Tome des Bauges) et Indication Géographique Protégée (Tomme de Savoie, Emmental de Savoie). L'activité viticole est également très présente avec 90 exploitations spécialisées (14 %), principalement en Combe de Savoie, qui concentre un tiers des exploitations et bénéficie d'une AOP Vins de Savoie. Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations est passé de 995 à 640, soit une baisse de 36 %. En revanche, les exploitations restantes s'agrandissent ; leur taille moyenne passe de 24 à 37 hectares. Au final, la surface agricole utilisée est plutôt stable ne diminuant que de 600 hectares sur un ensemble de 24 000 (- 2,4 % en 10 ans contre - 8,9 % dans la zone de référence). Dans ce contexte, le PNR accompagne les agriculteurs dans l'usage qu'ils font de l'espace agricole, les alpages notamment. Il participe également à la promotion des produits de l'agriculture en valorisant leurs liens au territoire.

Le tourisme d'été prédomine

Le massif des Bauges, cœur touristique du PNR, est un territoire de ressourcement pour la population urbaine qui habite à proximité et c'est également une destination touristique de séjour. Les activités de tourisme d'hiver se répartissent sur quatre sites. Outre la station d'Aillons-Margéaz dédiée principalement au ski alpin, le domaine Savoie Grand Revard est l'un des plus grands sites nordiques de France avec 150 km de pistes de ski de fond. Deux autres stations de taille plus modeste sont implantées dans le PNR : le Semnoz et le Sambuy. Ces quatre sites ne représentent néanmoins qu'une partie de l'activité touristique dans le parc. En effet, les Bauges bénéficient de capacités d'hébergement touristique élevées par rapport à la zone de référence, avec 40 300 lits soit 47 lits/km² (contre 33), et les campings y occupent une place importante. Avec 11 000 places, ceux-ci représentent 28 % de la capacité d'accueil, soit deux fois plus que dans la zone de référence. C'est le signe d'un

5 Deux actifs occupés sur trois vont travailler en dehors de la zone

Déplacements domicile-travail

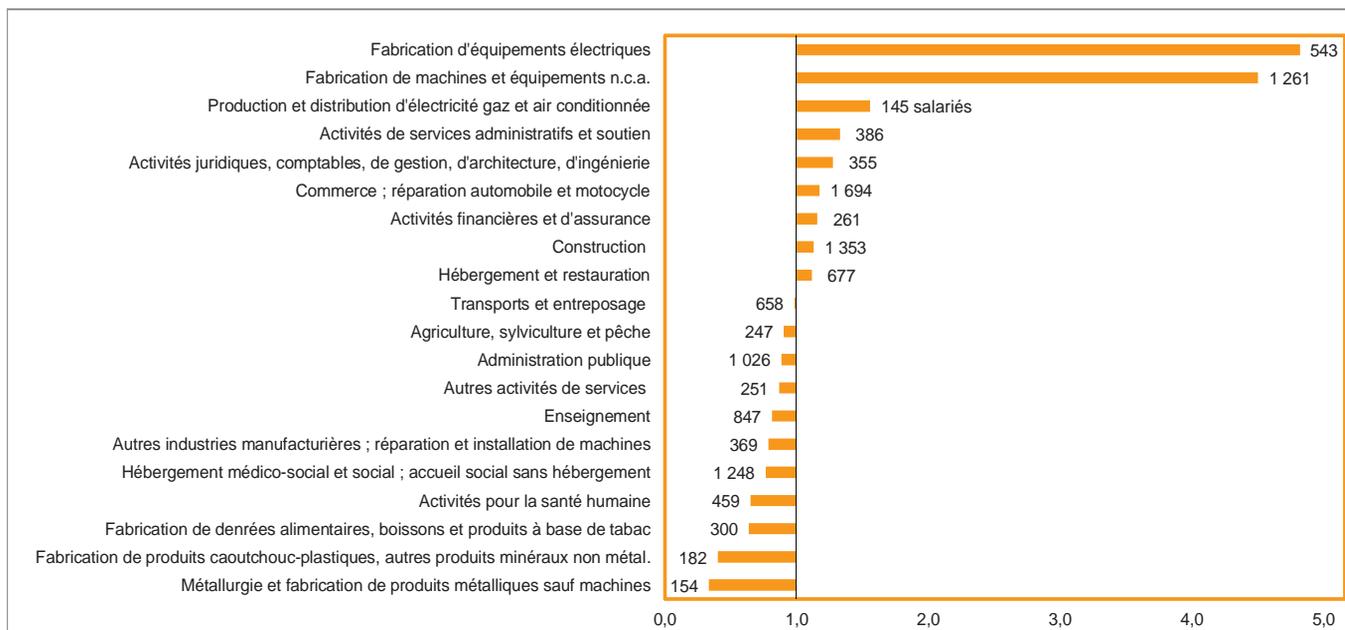
Ensemble des actifs (*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	28 755	100,0	30 479	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	10 093	35,1	10 433	34,2
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	6 596	22,9	6 782	22,3
Travaillant en dehors de la zone	18 662	64,9	20 045	65,8
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	16 693	100,0	17 259	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	10 093	60,5	10 433	60,5
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	6 600	39,5	6 826	39,5
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,58	///	0,57	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

6 Équipements électriques à Montmélian, machines et équipements à Faverges

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence).

Lecture : la fabrication d'équipements électriques présente une forte spécificité dans la zone d'étude (4,8 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 543 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

tourisme d'été bien développé. Par exemple, le massif des Bauges offre 500 kilomètres de randonnées pédestres réparties sur 19 communes du centre du territoire.

Cet aspect saisonnier est une spécificité des Parcs Naturels Régionaux. L'emploi lié au tourisme atteint un pic en période estivale : 1 700 emplois en juillet-août contre 1 000 en hiver. Cela correspond à un millier de personnes à temps plein en moyenne sur l'année, soit 7,4 % de l'emploi total du territoire (comme dans la zone de référence). Dans un territoire où hébergements de groupe mais aussi refuges et chalets d'altitude demeurent les points forts, la demande touristique augmente et le PNR a pour enjeu de développer l'offre de location en gîte.

L'environnement est un enjeu central pour les parcs naturels. À ce titre, le massif des Bauges est un site géologique remarquable, qui a été labellisé « Géopark » en 2011. Ce label (attribué à quatre autres sites français) a pour objectif de faire connaître le territoire

sous un angle nouveau, tout en veillant à ce qu'il se développe de manière durable. Le PNR a également pour enjeu de valoriser la forêt, qui couvre plus de la moitié du territoire (54 %), et la filière bois de manière durable, à travers la réalisation de dessertes forestières et la planification du développement forestier. Dans ce contexte, l'occupation des sols évolue peu sur la période récente, avec une surface de territoire artificialisé plutôt élevée par rapport à la zone de référence (4,2 % contre 1,9 %) mais stable entre 2000 et 2006. Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) couvrent 78 % du territoire ; les zones importantes pour la conservation des oiseaux (Zico) en représentent 20 % (9 % dans la zone de référence). Parmi les Znieff et Zico, 20 % du PNR est classé Natura 2000 : 41 communes sont concernées.

Le PNR place la préservation du patrimoine et de l'environnement au cœur de ses priorités. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

- **Dernières parutions** : Le Pays du Bugey, Le Beaujolais, Le Faucigny, Ouest Lyonnais, Avenir Dombes Saône, Avant-pays savoyard-Chartreuse, Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

- **À paraître** : PNR de Chartreuse, projet de PNR de Belledonne, ...

